

## COMPTE RENDU

### DE LA SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N<sup>O</sup> 06-03

Le Conseil de la Commission de coopération environnementale (CCE) s'est réuni, par l'entremise de ses représentants suppléants, dans le cadre d'une téléconférence tenue le 24 mai 2006. M. Jerry Clifford, des États-Unis, présidait la séance, alors que MM. José Manuel Bulás et David McGovern y représentaient respectivement le Mexique et le Canada. Le directeur exécutif de la CCE, M. William Kennedy, représentait le Secrétariat, et le président du Comité consultatif public mixte (CCPM), M. Carlos Sandoval, représentait ce comité. La secrétaire du Conseil, M<sup>me</sup> Nathalie Daoust, agissait à titre de secrétaire de la séance à laquelle participaient d'autres représentants officiels des Parties et du Secrétariat.

#### **Point 1 Adoption de l'ordre du jour**

Les représentants suppléants adoptent l'ordre du jour en se fondant sur sa version provisoire.

#### **Point 2 Comptes rendus du remplaçant du directeur exécutif et du président du CCPM**

M. Wright, qui remplace le directeur exécutif, exprime les regrets de ce dernier de ne pouvoir assister à la séance, car il se trouve à Londres pour y régler des affaires personnelles. Il mentionne que la mise en œuvre du programme progresse, compte tenu de l'approbation de la version intégrale du Plan opérationnel, et ajoute que les Parties recevront le rapport du directeur exécutif dans la semaine du 28 mai qui dressera un bilan complet de la mise en œuvre du programme. Il fait également mention de la publication récente du rapport intitulé *Les substances toxiques et la santé des enfants en Amérique du Nord*, lequel constitue un point culminant des travaux que la CCE a menés au cours des dernières années au sujet de la santé des enfants et de l'environnement. Il déclare également avoir participé dernièrement à des réunions du Groupe de travail sur la conservation de la biodiversité et du Groupe de travail sur la gestion rationnelle des produits chimiques, et que ces deux groupes se réjouissent de pouvoir formuler un avis au Conseil afin d'aligner leurs prochains travaux sur les priorités qu'établira ce dernier.

M. Wright mentionne également que le projet d'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord ayant donné lieu à d'importants progrès, il invite les représentants suppléants à conserver ce point à l'ordre du jour de la session ordinaire du Conseil. Le représentant suppléant canadien appuie cette suggestion et demande si le Secrétariat inclura à l'Atlas, en 2007, des renseignements sur les aquifères. M. Wright répond que le projet est censé donner suite aux priorités des membres du Conseil et les inciter à discuter, au mois de juin, des autres travaux à réaliser.

En ce qui a trait au processus de planification du Plan opérationnel pour 2007 à 2009, le président, M. Clifford, confirme que de hauts fonctionnaires du commerce assisteront à la session ordinaire du Conseil et qu'il y sera probablement question des domaines communs

qu'abordent les groupes de travail dans le cadre des projets. Il ajoute que, durant l'été, les États-Unis participeront au processus de planification de ce plan opérationnel.

Le président du CCPM, M. Sandoval, fait état de l'atelier public qui se tiendra le 27 juin et portera sur les énergies de remplacement, notamment les biocarburants et les énergies solaire et éolienne, et qui donnera lieu à des exposés de la part d'orateurs des trois pays. Il déclare également que compte tenu du savoir-faire de l'*Environmental Protection Agency* (EPA, Agence de protection de l'environnement) des États-Unis dans ce domaine, il serait judicieux que l'un de ses spécialistes puisse participer aux discussions. M. Clifford convient qu'il serait effectivement pertinent d'y déléguer un spécialiste de l'EPA.

En dernier lieu, le président du CCPM suggère aux Parties que la réunion de ce comité avec le Conseil soit prolongée de quinze minutes pour qu'elle se déroule durant une heure, et ce, compte tenu de l'importance que les membres du CCPM attachent à cette réunion. M. Clifford promet de prendre cette demande en considération, mais fait remarquer que le programme général de la session du Conseil a été raccourci pour pouvoir donner lieu à des réunions bilatérales entre les ministres.

### **Point 3 Session du Conseil de 2006**

Les représentants suppléants échangent leurs vues sur le programme général de la session ordinaire et des activités parallèles ainsi que sur l'ordre du jour. Au sujet de ce dernier, le représentant suppléant canadien suggère une formule de rechange pour la séance à huis clos, à savoir de consacrer la première partie de l'ordre du jour aux activités de la CCE concernant l'écologisation et d'y mettre en relief la participation du secteur privé à ces activités. Il suggère également que la deuxième partie de l'ordre du jour soit consacrée à des questions qui réclament l'approbation du Conseil. Il recommande par ailleurs d'inscrire le moins possible de points à l'ordre du jour afin que les membres du Conseil aient davantage de temps pour discuter entre eux.

Le représentant suppléant mexicain appuie la dernière suggestion de son homologue canadien et préconise de tenir une réunion non officielle le 27 juin pour que les ministres fassent connaissance dans une atmosphère détendue. Le président, M. Clifford, mentionne que l'administrateur Johnson aimerait inviter ses homologues et les représentants suppléants à un déjeuner privé dans ses bureaux le matin du 28 juin. Le représentant suppléant canadien fait remarquer que la Chambre des communes siègera probablement au cours de cette semaine et qu'il ne peut garantir la participation de la ministre Ambrose à toutes les activités au programme.

Les représentants suppléants examinent ensuite les points à l'ordre du jour de la séance à huis clos et conviennent d'y inscrire un bref exposé sur l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord afin de susciter une discussion entre les membres du Conseil. Ils conviennent également d'accorder quinze minutes au total aux exposés portant sur chaque domaine prioritaire afin que le Conseil puisse discuter pendant quinze minutes à la suite de ces exposés. Dans le but de donner suite à la proposition du représentant suppléant canadien visant à ce que l'ordre du jour ait pour thème l'écologisation, le président suggère de conserver la formule des trois domaines prioritaires tout en présentant le renforcement des capacités comme une pièce maîtresse. Le

représentant suppléant canadien est d'accord pour faire porter l'ordre du jour sur les trois domaines prioritaires, mais suggère que les points à y inscrire aient une plus grande interdépendance. Les représentants suppléants chargent ensuite le Comité permanent général de collaborer avec le Secrétariat en vue de raccourcir l'ordre du jour pour faire place à deux exposés sur chaque domaine prioritaire.

**Point 4 Prolongation du délai d'utilisation des fonds excédentaires de l'exercice 2005 pour financer les projets portant sur l'environnement et le commerce**

Les représentants suppléants approuvent l'ébauche d'une résolution autorisant la prolongation du délai d'utilisation des fonds excédentaires de l'exercice 2005 pour financer les projets portant sur l'environnement et le commerce. Ils chargent le Secrétariat de leur faire parvenir la version finale de la résolution afin qu'ils puissent la signer.

**Point 5 Utilisation des fonds excédentaires de l'exercice 2005**

**5.1 Étude du mode de fonctionnement du Profepa**

Les représentants suppléants conviennent de reporter l'examen de cette question au cours de leur téléconférence privée.

**5.2 Projet du secteur privé avec l'industrie de l'automobile**

Les représentants suppléants se disent en accord avec la proposition des États-Unis et conviennent de consacrer 100 000 \$ à ce projet en 2006. Ils chargent le Secrétariat de leur faire parvenir la version finale de la résolution à ce sujet afin qu'ils puissent la signer.

**Point 6 Autres questions**

Le président informe ses homologues que les États-Unis sont en train d'élaborer une proposition en vue de tenir une conférence, en janvier 2007, sur le renforcement des capacités des peuples autochtones d'Amérique du Nord. Il ajoute que si le Mexique et le Canada sont en accord avec la proposition, le Conseil pourrait annoncer cette activité au cours de la conférence de presse du 28 juin. Il prévoit que la proposition sera remise sous peu aux Parties et au Secrétariat.

De son côté, le président du CCPM dit appuyer pleinement la proposition américaine, car le renforcement des capacités des peuples autochtones revêt une très grande importance pour le CCPM. Le remplaçant du directeur exécutif affirme également que le Secrétariat y attache une grande importance.

**Point 7 Prochaine réunion des représentants suppléants**

Cette question n'est pas abordée.